
[Imprimer](#)

ZAC Thiais Orly : l'EPA Orsa recherche une AMO développement durable

Image

L'EPA Orly Rungis Seine Amont recherche une assistance à maîtrise d'ouvrage en matière de développement durable sur la future ZAC Thiais Orly (Val-de-Marne).

La ZAC Thiais Orly couvre une superficie d'environ 33,5 ha de zones logistiques qui seront requalifiées en logements, équipements publics (écoles, gymnase, équipements culturels...), bureaux, activités, commerces et espaces verts. Le périmètre de la ZAC inclut la future gare Pont de

Rungis de la ligne 14 et son pôle multimodal ; elle s'étend de part et d'autre des voies ferrées qui seront reliées par une passerelle piétonne et cycle.

L'opération d'aménagement a ainsi pour objet la création d'un quartier mixte prévoyant la réalisation d'environ 2 210 logements représentant une surface de plancher (SDP) de 143 736 m² environ, accompagné de la création d'un programme de commerces (20 200 m²), de locaux d'activités (64 919 m²), de bureaux (117 556 m²), d'activités hôtelières (1 234 m²) et d'équipements publics (12 775 m²). Le projet urbain de la ZAC Thiais Orly prévoit aussi des espaces publics totalement reconfigurés, des voiries réaménagées et de nouvelles voiries créées ainsi que deux grands parcs publics.

Les enjeux fixés pour ce secteur consistent à développer un quartier urbain mixte en lien avec l'arrivée de la ligne 14 à la gare de Pont-de-Rungis, d'assurer l'insertion urbaine des infrastructures de transport implantées au droit du pôle-gare, d'accompagner la mutation du secteur initiée par les sites objet du concours Inventons la métropole du Grand Paris et de trouver une cohérence pour ce territoire fragmenté en accompagnant la mutation d'une zone d'activité économique à conserver.

Une charte du développement durable

L'EPA Orly Rungis Seine Amont appuie ses projets sur une charte qui formalise la politique de développement durable que se donne la gouvernance de l'opération d'intérêt national. L'établissement est par ailleurs fédéré à Grand Paris aménagement qui s'est fixé des objectifs en matière de développement durable via des orientations stratégiques d'aménagement durable (Ostraad) renouvelées en janvier 2021 et qui fixe trois objectifs prioritaires : la réduction de l'empreinte carbone de l'aménagement, l'aménagement au service de la biodiversité, l'aménagement d'une ville inclusive.

Dans le cadre de la ZAC Thiais Orly, l'aménageur a lancé un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage en matière de développement durable. Il attend dans ce cadre un accompagnement en matière de définition, de suivi et de la mise en œuvre du développement durable sur ce secteur. Il souhaite aussi un soutien dans la solution énergétique à mettre en œuvre techniquement et administrativement dans l'opération.

Le titulaire du marché aura par ailleurs pour tâche la mise à jour de l'étude relative au potentiel de développement en énergies renouvelables de la ZAC, l'accompagnement pour garantir la certification de l'opération et la réalisation d'un bilan des émissions de gaz à effet de serre.

[Consulter l'avis](#)